



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des handicapés

Question écrite n° 106258

Texte de la question

M. Dominique Tian attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation de dizaines de familles qui se rendent outre-Atlantique pour recourir à une thérapie « le *biofeedback* » permettant aux infirmes moteurs cérébraux de réaliser d'énormes progrès en termes de motricité. Or cette thérapie n'est pas dispensée en France et donc pas remboursée par la sécurité sociale. Aussi, il lui demande s'il entend demander à l'UNCAM de prendre en charge ce traitement innovant dont les assurés sociaux ne peuvent bénéficier.

Données clés

Auteur : [M. Dominique Tian](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106258

Rubrique : Handicapés

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 avril 2011, page 4189

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)